



Congés payés et jour de repos

Par Mathildeiiii277650

Bonjour,

Mes repos habituels sont le mardi A-M et le jeudi (journée entière)
J'ai posé des congés payés du vendredi (1^{er} jour)au mardi (dernier jour)

Jusqu'ici tout va bien !

Donc je suis revenue travailler le mercredi et j'ai été en repos jeudi (jour de repos habituel)

Cependant j'apprends la semaine d'après que j'aurais du venir travailler ce jeudi étant donné que j'avais été en congé payé le lundi et mardi de la même semaine « parce qu'un jour de repos, ne peut être pris que si on fait une semaine complète » me dit la direction.

Donc ils veulent, soit me compter mon jeudi en CP soit je le rattrape !

Merci d'avance pour vos réponses

J'espère avoir été assez claire dans mes explications

Par janus2

Cependant j'apprends la semaine d'après que j'aurais du venir travailler ce jeudi étant donné que j'avais été en congé payé le lundi et mardi de la même semaine « parce qu'un jour de repos, ne peut être pris que si on fait une semaine complète » me dit la direction.

Bonjour,

C'est du grand n'importe quoi !

Donc un salarié qui travaille normalement du lundi au vendredi et qui prend, par exemple, des congés du lundi au mercredi, devrait venir travailler samedi et dimanche ?????